

LA LETTRE

N° 41/ janvier 2012

Bulletin de liaison de

L'Association Départementale des

Chasseurs de Grand Gibier de la Drôme

http://www.ancgg.org/ad26

EDITORIAL:

C

ette saison 2011-2012 a commencé avec une météorologie très favorable dans notre département, laissant augurer des parties de chasse profitables et généreuses.

On ne mettra jamais assez en avant ce qui conditionne la réussite de notre passion, la sécurité. Mais au-delà des commentaires, des prises de position qui se manifestent, nous sommes convaincus au niveau de l'AD que la sensibilisation, l'information et la formation constituent des vecteurs favorables à l'exercice plein et entier de la chasse, et au partage de ses émotions dans des conditions de sécurité optimale. Rien ne sera jamais absolu, certes, mais il faut que chacun ait conscience qu'il a un rôle fondamental dans l'application des règles de sécurité.

Mais tout ceci doit à l'évidence être accompagné par des organisations comme celle dont nous avons la responsabilité. Il nous appartient en effet de prendre en charge et de structurer cette dimension pédagogique. Mais il faut qu'en retour, l'ensemble des responsables des sociétés de chasse ait un rôle moteur dans la dynamique et la mise en œuvre de ces actions. Nous aurons de cesse de dire et redire lors de la lecture obligatoire des consignes de sécurité d'identifier avec soins le gibier avant d'appuyer sur la queue de détente.

Malgré toutes ses précautions, on déplore, malheureusement, depuis le début de cette saison, dans notre département, deux accidents dus à l'imprudence et à l'irresponsabilité de la part de certains chasseurs.

Ce n'est que collectivement que nous réussirons à harmoniser les comportements dans une voie responsable. Sans nous mettre totalement à l'abri d'un risque de resserrement des contraintes règlementaires, nous pourrons alors faire preuve de ce niveau de maturité et de transparence qui fait des chasseurs des gens responsables et libres d'exercer leur passion.

Ceci-dit, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean-Paul BONNARD



La Cible d'Or a été organisée le 3 septembre 2011.

Cette manifestation s'est déroulée tout au long de la journée dans le stand de tir des Ets MACAIRE que nous remercions pour leur accueil.

Bonne participation cette année : 34 tireurs ont participé à l'épreuve dont 3 inscrits en catégorie arc, 26 en catégorie tir avec organes de visée et 5 en catégorie tir en visée ouverte.

Les résultats sont les suivants :

- Catégorie tir à l'arc. Le vainqueur est Christophe GONON devant MICHEL Pierre et BONTEMPS Philippe
- Catégorie tir avec organe de visée. Le gagnant est Jean Philippe BONNARD avec un score 81 points. Il devance André GALLAY et Eric GERMAIN.

Un grand merci à l'ONF qui a magnifiquement doté cette épreuve ouverte à tous les chasseurs Drômois ainsi qu'aux Etablissements MACAIRE. Nous n'oublions pas notre ami Bernard WISNIEWSKI qui a organisé cette journée avec son équipe, Joël GENEVOIS et Maurice NAUMAIN.





Communiqué

Bien que déjà évoqué dans l'éditorial de la Lettre – édité par l'ADCGG 26 - par le Président BONNARD nous nous sentons obligés de « pousser un coup de g..... » devant les actes déplorables commis lors de parties de chasse ces dernières semaines.

Comment ne pas être épouvanté et scandalisé par un tir direct sur un usager de la nature ? Comment expliquer le tir d'un cheval - par nuit noire alors que les chiens n'ont pas été lâchés – suite à un bruit dans les buissons ?

Comment ne pas s'insurger devant un tir effectué sans avoir, en amont, identifié l'animal chassé ?

Sécurité dites-vous ? Mais peut-on encore parler de sécurité dans ces actions de chasse réalisées par des individus – et non des chasseurs – qui se croient tout permis et qui bafouent dans l'irrespect le plus total les règles de base propres à un vrai chasseur respectueux d'autrui.

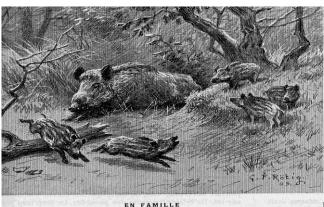
Comment apporter notre soutien aux responsables de chasse qui rappellent sans faillir les consignes de sécurité lors de chaque battue ?

Comment faire comprendre à quelques irresponsables que la chasse n'est pas une occasion de défoulement mais un moment où la convivialité et la prise en compte de notre environnement sont des principes élémentaires et incontournables.

Notre association, l'ADCGG 26, depuis des années a fait de la sécurité son thème primordial.

Elle organise des formations où l'on apprend la connaissance de la faune, de la flore et de la balistique mais aussi et surtout les bons gestes à mettre en œuvre pour un déroulement sécurisé des parties de chasse. Dans ces cycles sont abordés une foule de sujets avec comme fil conducteur la sécurité et l'éthique d'une chasse responsable et intégrée dans le monde d'aujourd'hui.

Pour terminer nous transmettons à toutes les personnes qui ont eu à subir le comportement inadmissible de tireurs irresponsables (qui, en ce qui nous concerne, ne méritent absolument pas le titre de chasseurs) notre soutien et notre compassion.



Dessin de G.F. Rötig 1903



Attributions et réalisations du plan de chasse

Les tableaux notent les attributions et les réalisations de la saison 2010-2011 et les attributions de la saison en cours.

Une augmentation certaine cette année pour **le chevreuil** (246), pour **le cerf** (43) et pour **le mouflon** (2).

A contrario **le chamois** est à la baisse (6). En effet comment défendre un plan de chasse où la saison dernière, il y a eu 840 attributions et seulement 688 réalisations ?

Les chamois ont-ils disparus ou les chasseurs n'ont-ils pas fait l'effort de les rejoindre ?

Une remarque importante aussi pour le **chevreuil,** 5254 bracelets et seulement 4826 prélèvements. Surtout qu'une partie de ceuxci, a été effectuée, très tardivement au mois de février (787).

2 hypothèses:

- On chasse *le sanglier d'abord*, et on délaisse le chevreuil en début de saison?
- 2. On a des difficultés à réaliser le plan?

La Drôme comporte 990 territoires (ACCA-ONF- Chasses Privées). Chacun devrait réfléchir à sa crédibilité, lors des demandes d'attributions.

Vos représentants à la CDCFS sont là pour faire aboutir vos vœux, mais ils ne peuvent faire des miracles, si vos souhaits sont incohérents par rapport à vos chasses précédentes.

Nos détracteurs relèvent chaque anomalie, aussi infime soit-elle. En face d'eux nous devons être forts, et surtout apporter des réponses scientifiques et inattaquables.

La transparence est de mise, et les responsables grand gibier, (élus et techniciens), de votre Fédération restent à votre disposition.

Chevreuil plan de chasse 2011-2012

Massif N°	Attribution 2010/2011	Réalisation 2010/2011	% de réalisation	Fourchettes 2011- 2012		Attribution 2011/2012
				Mini	Maxi	
1	200	188	94	40	180	180
2	215	201	93	70	215	215
3	185	171	92	65	200	197
4	157	151	96	50	160	153
5	190	172	91	65	200	193
6	107	97	91	35	110	110
7	265	257	97	90	280	278
8	39	38	97	15	45	42
9	277	250	90	80	280	272
10	161	128	80	40	160	153
11	226	213	94	100	240	240
12	414	396	96	150	420	416
13	312	299	96	120	330	326
14	194	180	93	70	210	207
15	60	52	87	20	65	60
16	216	192	89	80	230	215
17	150	133	89	50	150	145
18	127	109	86	45	140	129
19	225	194	86	75	230	230
20	178	163	92	60	190	178
21	170	137	81	90	180	171
22	233	199	85	110	250	231
23	125	114	91	50	140	136
24	393	381	97	270	450	423
25	305	298	98	200	310	310
26	130	113	87	60	135	130
	5254	4826	92	2100	5500	5340



CERF plan de chasse 2011-2012 Attributio Réalisati % de Fourchettes Attribution proposées 2011 Massif éalisatio 2011/2012 2010/20 2010/20 Mini Maxi

Chamois plan de chasse 2011-2012							
Massif	Attributio n 2010/20 11	Réalisati on 2010/20 11	% de réalisatio n	Fourche tte maxi 2011	Attribution 2011/2012		
1	45	32	71	47	47		
2	149	113 97	76 91	150 112	149 112		
4	110	107	97	115	115		
5	59	50	85	55	55		
6	130	104	80	130	130		
7	41	31	76	41	36		
8	10	7	70	10	10		
9	40	27	68	38	38		
10	60	52	87	60	58		
11	20	14	70	15	15		
12	60	46	77	60	60		
13	9	8	89	10	9		
14	0	0	0	0	0		
	840	688	82	843	834		

Guide pratique pour mieux analyser les tableaux de chasse

Réalisé en 2008 par le CNERA Cervidés-Sanglier, en collaboration avec l'Observatoire de la Grande Faune et de ses Habitats (OGFH) et les Fédérations des Chasseurs de l'Aube et du Jura, *un guide pratique* pour mieux analyser les tableaux de chasse à été réalisé.

Il se présente sous la forme de *fiches thématiques*. Destinées principalement aux chasseurs et aux professionnels, elles permettent de connaître l'âge des chevreuils, sangliers, chamois/isards, cerfs et mouflons à partir de leur dentition. Aujourd'hui de nouvelles fiches disponibles ont pour but d'aider à la reconnaissance de l'état de gestation des femelles et de permettre de recueillir un taux de gestation.

Cette information pourra à son tour être utilisée comme un indicateur de plus sur le fonctionnement démographique de la population étudiée.

Le guide est disponible en téléchargement sur notre site internet

http://www.oncfs.gouv.fr/Ongules-ru220/Guidepratique-de-mesures-a-l-usage-des-chasseursar1191



Le Brevet Grand Gibier 2012 avec l'ADCGG 26

http://www.ancgg.org/ad26/

La formation à la connaissance constitue l'une des principales activités de l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de la Drôme (ADCGG 26).

A cet effet, comme chaque année et de façon régulière et à l'intention des chasseurs, mais aussi des autres utilisateurs de la nature qui le souhaitent, elle organise au printemps 2012 une session de formation permettant d'acquérir et d'accroître ses connaissances dans un grand nombre de domaines tels que :

- -la biologie et l'éthologie des espèces de grand gibier chassables (sanglier, cerf, chevreuil, chamois, mouflon),
- -l'armement, la balistique et l'optique,
- -les maladies du gibier,
- -la recherche au sang,
- -les chiens de petite et grande vénerie,
- -les différents types de pratiques cynégétiques,
- -la législation et les traditions,
- -la sylviculture, la microfaune des espaces forestiers et surtout
- -tout ce qui concerne la **sécurité** en action de chasse pour soi-même et les autres.

Les nombreux participants reconnaissent que cette formation est un apport de haute qualité. Le diplôme qui est décerné à l'issue d'une épreuve théorique et d'une épreuve pratique est la récompense de l'investissement fourni par chacun.

La session débute en général vers la mi-mars, sur la base d'une séance par semaine.

Elle est organisée dans les locaux mis à la disposition par la Fédération des Chasseurs de la Drôme, Notre Dame des oullières Les Hautes Sétérées 26402 CREST CEDEX

Les séances se déroulent de 20 h à 23 h . Une dizaine de modules font l'objet d'une présentation par des spécialistes dans chacun des domaines concernés, et ce dans un esprit d'objectivité totalement dénué d'un quelconque prosélytisme. Le but pour l'ADCGG 26 est de promouvoir un exercice cynégétique de qualité dans un souci permanent de pratique durable, et surtout sécurisée, compatible avec l'évolution de la société actuelle qui voit régulièrement augmenter le nombre et la diversité des utilisateurs de la nature.

Ceux qui le souhaitent pourront, en fin de formation, s'exercer à passer le « Brevet Grand Gibier », qui valide en cas de réussite les compétences acquises. Le Brevet se passe habituellement début juin, sous forme d'une épreuve avec QCM.. Ce Brevet se complète par des épreuves pratiques consistant en un tir de 2 séries de 5 balles à l'arme de chasse (fusil ou carabine) l'une sur cible fixe à 30 mètres, l'autre sur cible mobile (sanglier courant) à 25 mètres, dans un stand de tir spécialement aménagé.

Les responsables de l'ADCGG 26 espèrent que les volontaires seront nombreux à relever ce challenge afin d'agrandir le cercle de ses membres et démontrer ainsi que les chasseurs modernes sont soucieux d'améliorer la pratique de leur passion et de contribuer ainsi à mieux l'intégrer dans une société qui, de par sa rupture grandissante avec le monde rural, a tendance à s'en défier.

Pour en savoir plus sur le programme, les conditions d'inscriptions, le calendrier de formation, vous pouvez contacter :

-Jean Paul BONNARD 04 75 76 04 86 -Jean François ARTIGE 04 75 25 40 77

-Christian CHAILLOU 06 65 31 45 00 -Jean François DURAND 06 07 67 41 52

-Albert MARZANI 04 75 25 19 09 -Jeannine PINEDE 06 73 70 99 22

Christian CHAILLOU Responsable de la Formation au BGG à l'ADCGG 26

ARMURERIE DU RHÔNE J.F. BRUN

diplômé de l'Ecole d'Armurerie de Liège

72, avenue Léon Aubin 26250 LIVRON

Tél 04 75 61 77 56 Fax 04 75 61 77 57 Mél : armurerie.du.rhone@laposte.net

LA RECETTE DE L ADCGG26 :



Gras-doubles au fromage (xv. siècle)

Il y a un presque demi millénaire les gras-doubles faisaient les délices des Dauphinois et surtout des moines du prieuré de Saint-Laurent de Grenoble.

Ces derniers, par un contrat en bonne et dûe forme passé devant notaire à la date du 5 octobre 1491, avaient obtenu de leur riche abbé que les gras-doubles figurent au repas du midi des grandes fêtes, depuis Pâques jusqu'à la Toussaint. Ils pouvaient ajouter du fromage et le texte précisait : « et cela à discrétion ». On se doute que quelques bons moines avaient la main lourde.

Les gras-doubles avaient leur titre de noblesse puisqu'ils étaient du premier service du dîner du lundi servi à la table du dauphin Humbert II en son palais de Beauvoir, au début du XIVe siècle. Le texte mentionne « entremets de gras-doubles, épurés et cuits à l'eau ». Il n'est pas fait mention de fromage. Celui-ci est sans doute une conquête des moines de Saint-Laurent, qui durent vraisemblablement batailler ferme pour obtenir ce savoureux complément.

Ils n'avaient pas tort. Faisons comme eux.

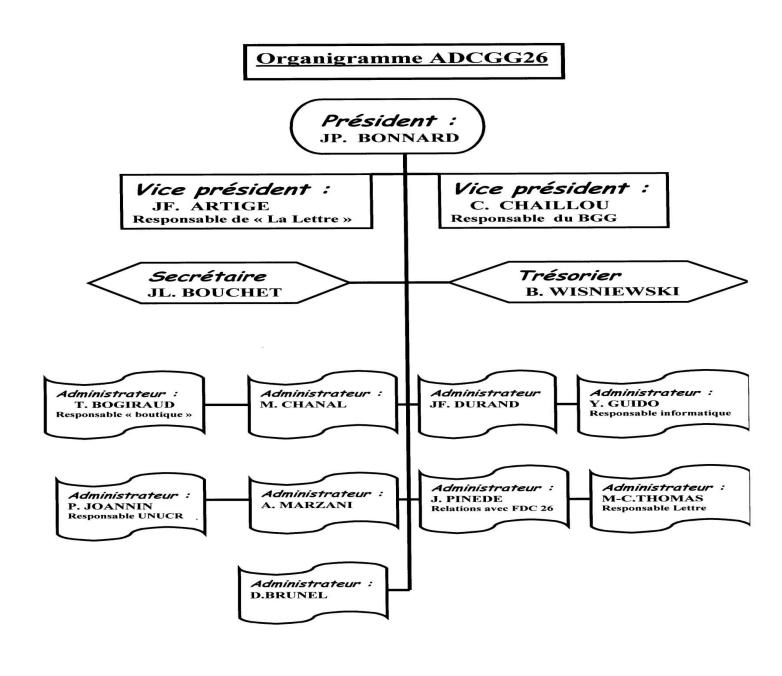
« Préparons des tripes de bœuf, qu'on vend actuellement déjà un peu cuites (demandez des variétés d'abats : feuillette, caillet, panse, etc.). Couper en morceaux, laver à grande eau. Garnir une marmite avec oignons, ail, persil, carottes et bouquet. Couvrir avec de l'eau et une demi-bouteille de vin blanc sec. Femer hermétiquement et faire cuire à feu doux pendant 5 ou 6 heures.

Les gras-doubles seront bien meilleurs si l'on y ajoute un pied de veau (ou deux pieds de porc), ainsi que des couennes coupées en morceaux.

Une heure avant la fin de la cuisson, ajouter un verre de marc ».

Placer sur la table un bol de fromage râpé de votre choix : gruyère, comté, parmesan. Dites à vos invités qu'ils ont les mêmes droits que les moines de Saint-Laurent : en mettre à discrétion. Ils auront sans doute la sagesse de penser que point trop n'en faut !





A découper et à mettre avec le permis...

POUR LA RECHERCHE DU GRAND GIBIER BLESSE



CONDUCTEURS	AGREES	UNUCR de la	DROME
Jean-François BEYSSIER	06.69.56.91.07	04.75.28.00.77	Vercoiran
René CHAUVIN	06.77.94.94.04	04.75.27.20.02	La Motte Chalancon
Eric DESSEUX	06.86.69.25.02		Sainte Eulalie en Royans
Yannick DURAND	06.76.11.13.15	04.75.47.02.34	Chabeuil
René GRAS	06.73.21.80.15	04.90.36.12.23	Vaison la Romaine
Philippe JOANNIN	06.10.68.55.80	04.75.41.68.62	Léoncel
Pascal LACROIX	06.31.09.17.20	04.75.47.45.02	Chatuzange le Goubet
Maxence PANDELLE	07.86.97.07.92		Vesc
Pierre ROMAIN	06.87.29.07.09	04.75.85.59.70	Livron sur Drôme
Thierry ROZAND	06.11.11.78.35	04.75.48.26.91	Lente
Daniel VAILLANT	06.28.30.82.36		Saint Julien en Saint Alban